

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Juillet 2022

L'an deux mille vingt deux, le Vingt six Juillet, à 20 Heures 30, Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOÉ Jean-Marc, Maire.

Présents : M.M DUBOÉ – KOSMIDROWICZ – Mr FRECON – Mme BOUDES - Mr JOURDE – Mr COLOMBIER -Mme DEL CONFETTO - Mme PUJOL -Mr LELEU – Mme GEORGELIN - Mr SOULIÉ -Mr DONA -

Absents excusés : Mme ASTOUL – DE BARROS (pouvoir donné à Mr FRECON)

Monsieur SOULIÉ a été nommé(e) secrétaire de séance.

Plan communal de Sauvegarde :

-Monsieur le Maire indique que le PCS (Plan communal de Sauvegarde) est un document obligatoire dans chaque commune et laisse la parole à Mr KOSMIDROWICZ, Maire-Adjoint qui a remis à jour avec certains conseillers, le PCS en cours. Mr KOSMIDROWICZ expose les différentes étapes administratives et techniques (remise à jour du document pour faire un seul document avec des fiches, achat d'un groupe électrogène). Le document comporte 78 pages. Ce document sera adressé aux services concernés : la Préfecture, les Services de secours, la Gendarmerie et la DDT. Un exercice doit être programmé tous les cinq ans. Il a été donc été indiqué que la commune de FLORENTIN s'est inscrite auprès de la Préfecture pour un éventuel prochain exercice. Ce document communal (PCS) s'insérera dans le document intercommunal (PICS) lorsque qu'il sera élaboré par la Communauté d'Agglomération. Mr KOSMIDROWICZ présente également le DICRIM qui a été modifié et propose que ce document soit distribué lors de la prochaine Newsletters.

- Ouï l'exposé de Mr KOSMIDROWICZ et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité prend acte de cette mise à jour.

- Départ d'une Conseillère Municipale

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la démission de Mme Nathalie LOUIS, Conseillère Municipale, qui a élu domicile sur une commune de la Haute Garonne. Monsieur le Maire indique que Mr le Préfet du TARN, par courrier du 19 Juillet 2022, a accepté la démission de Mme LOUIS Nathalie, de ses fonctions électives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte de cette décision.

- Point budgétaire

- Monsieur le Maire laisse la parole à Mr Richard KOSMIDROWICZ, Maire Adjoint qui fait un point budgétaire à mi année. Un point sera fait également à l'automne. Mme Christine BOUDES, Maire Adjoint propose de s'interroger sur le changement des clés de la salle des sports et demande à l'assemblée délibérante de se prononcer. Le Conseil Municipal, après un tour de table, décide d'abord de faire un devis et charge Mr Frédéric JOURDE, Maire Adjoint d'étudier ce projet, et ensuite prendra sa décision d'inscrire cette dépense. Mme BOUDES demande également que soit programmé l'installation d'un défibrillateur à la salle des sports

Frédéric JOURDE indique qu'il y a deux devis qui ont été établis pour la signalisation, l'un de Sud Ouest Signalisation pour un montant de 1 859,71€ T.T.C et l'autre de Signaux Girod, pour un montant de 1341,67€. Il est convenu de rajouter également deux panneaux de signalisation supplémentaires, pour limiter l'accès à des chemins d'exploitation, utilisés à tort.

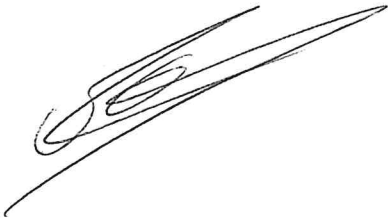
- **Questions diverses :**

- **Point voirie :**

- Monsieur le Maire laisse la parole à Mr Jean-Louis LELEU qui indique qu'il a un estimatif de travaux de 29 000,00€. Il expose que l'on pourrait programmer des travaux d'environ 22 000,00 € et prévoir qu'une journée de point à temps.

La séance est levée à 23 Heures 30

Le Secrétaire de séance.
Mr SOULIÉ



Le Maire.
Mr DUBOÉ

